

Elections municipales de mars 2020.

Lettre ouverte aux candidats de la ville d'Ornans

Objet : Sauvetage de la Loue et ses affluents locaux

Contribution au plan climat Energie

De : Marc Goux <marc.goux@gmail.com>

Envoyé : mardi 3 mars 2020 17:39

À : Sylvain DUCRET ; fiersdetreornanais@gmail.com

Objet : Elections municipales d'Ornans, lettre ouverte aux candidats

Madame, Monsieur

Vous êtes candidat à l'élection municipale d'Ornans sur la liste Liste "Fiers d'être Ornannais".

Les associations réunies dans le collectif SOS-Loue et Rivières Comtoises souhaitent connaître les engagements de chaque liste en présence pour la durée du prochain mandat, sur les grandes problématiques auxquelles sont confrontés les citoyens et les milieux naturels de votre commune.

Vous trouverez en pièce jointe, sous forme de lettre ouverte, nos questionnements ciblés sur les prérogatives d'une équipe municipale d'une ville telle qu'Ornans au sein de sa Com.Com Loue Lison.

Ce document sera communiqué aux médias locaux pour en informer les électeurs de votre commune ainsi qu'un public plus large, néanmoins concerné.

-Il en sera de même pour les réponses que vous apporterez assez-tôt à chacun des thèmes exposés afin que les électeurs puissent se déterminer en connaissance de cause.

Nous utiliserons aussi les réseaux sociaux.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cette démarche qui se veut d'intérêt général et éco-citoyenne,

Et dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Pour le collectif SOS-LRC

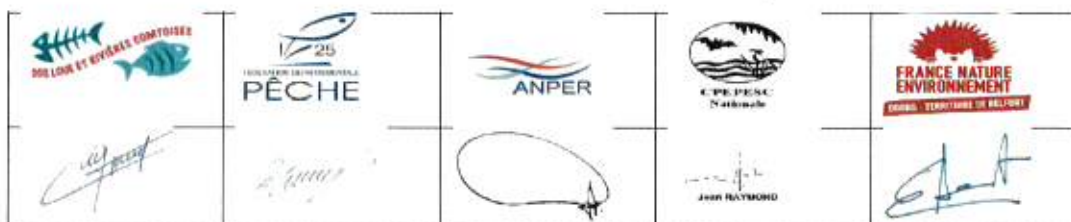
Marc Goux Collectif SOS-LRC

marc.goux@gmail.com

03.84.75.82.84 06.80.23.59.93

Adresse de réponse : Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises, MEB-FC, 7 Rue Voirin 25000 Besançon. Ou par mail à info@soslrc.com

Les ONG réunies au sein du Collectif SOS-Loue et Rivières Comtoises,



NB : Le Collectif SOS-LRC publiera les réponses des listes en présence

Questions / Réponses

1 Constat : La rivière Loue est dans un état dégradé dès son entrée dans la ville d'Ornans et dans un état très aggravé à sa sortie. Les nombreuses défaillances du système de collecte et de traitement des eaux usées impactent fortement la rivière sur quinze km en aval. Les populations de poissons, déjà inférieures aux niveaux de référence en amont, sont nettement plus basses en aval.

La step est à saturation : Elle est ancienne (40 ans) et son fonctionnement ne correspond pas à la fragilité du milieu karstique récepteur qu'est la Loue.

Quelles actions envisagez-vous au cours de votre mandat pour traiter ces défaillances ? Notamment envisagez-vous la mise en service d'une station d'épuration moderne équipée d'un traitement tertiaire avec filtration des eaux de sortie avant rejet et un dispositif d'élimination des micropolluants ?

Le processus de modernisation de la station d'épuration, comme des réseaux est déjà engagé depuis 2018. Bien entendu, nous continuons notre action dans ce futur mandat, et nous irons encore plus loin.

- 2019 la commune a signé un marché avec la société PMM pour réaliser le diagnostic complet du système d'assainissement, les réseaux, les points de déversement, et bien entendu la station d'épuration
- A la réunion du 16 janvier 2020 en mairie, le premier comité de pilotage s'est réuni en présence des instances Police de l'eau DDT, Département, Agence de l'Eau, CCLL, Montgesoye. Le recueil des données existantes est en cours.
- Le diagnostic de la station d'épuration est engagé, que ce soit au niveau de ses performances mais également au niveau de l'état du génie civil et des bétons.
- Cette étude doit établir les nouvelles normes à appliquer au système d'assainissement pour garantir le bon état écologique de la rivière et ses affluents et ce, malgré le fait que notre système d'assainissement soit conforme aux règles en vigueur ; effectivement ces normes datant des années 1980 doivent être réévaluées au regard du changement climatique et des modifications de nos usages de l'eau, l'état de nos milieux naturels en témoigne.
- Tous les déversements dans la Loue sont en cours d'études, qu'ils viennent des eaux usées mais également des eaux pluviales. L'impact des déversements seront quantifiés, et si les eaux pluviales liées au lessivage des voiries ont un impact elles devront être traitées également.
- L'étude de terrain va se poursuivre en 2020 pour identifier tous les problèmes, des analyses avec des bioindicateurs sont prévues pour estimer notamment l'impact des micropolluants.
- A la fin de l'étude nous disposerons d'un programme d'intervention avec des priorités, des coûts, des financements et l'impact sur le prix de l'eau.

Les micropolluants sont présents dans l'eau mais également dans d'autres domaines :

- Dans l'air : Les odeurs émises par la station d'épuration correspondent également à l'émission de micropolluants, nous étudierons l'intégration dans la future station d'un système performant de traitement des odeurs.
- Dans les sols : Les boues d'épuration contiennent également des micropolluants, elles n'iront plus en valorisation agricole pour respecter les dispositions de la charte Comté . Nous étudions leur destination sur l'unité de gazéification de biomasse pour produire de l'électricité au réseau de distribution 20kV d'ENEDIS et de l'énergie thermique dans un réseau de chaleur pour des partenaires industriels locaux.

Le dispositif innovant unique en Europe SYNNOV DECHETS du groupe BONNEFOY est situé à une dizaine de kilomètre d'Ornans ce qui assurera également la limitation des gaz à effets de serre liée au transport.

- Dans les déchets : Nous continuerons de travailler avec le SYBERT pour réduire les déchets et donc les micropolluants à la source, pour donner des solutions au traitement des déchets toxiques (pesticides, médicaments, ...)

Eléments portés à connaissance :

En 2019 :

- 100% des entreprises sources potentielles de micropolluants ont été diagnostiquées, accompagnées dans le cadre Action Loue avec des aides financières incitatives à hauteur de 30% à 60%.
- 100% des rejets non domestiques disposent d'un arrêté de rejet ou d'une convention de déversement, ce qui nous permet désormais de contrôler, et de sanctionner en cas de pollution.
- Nous réalisons des analyses des micropolluants dans le rejet (METOX / AOX)
- 6 juin 2019 nous avons voté favorablement au transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes Loue Lison. Malheureusement ce transfert n'a pas pu avoir lieu au 1^{er} janvier 2020 car d'autres communes du territoire s'y sont opposées. A notre sens, l'échelon intercommunal représente une échelle pertinente pour gérer en cohérence ce sujet très complexe techniquement et administrativement et surtout pour obtenir des résultats incontestables. Le transfert de compétence devra être réalisé avant 2026, nous travaillerons pour que le transfert puisse s'effectuer avec un prix de l'eau (partie assainissement) maîtrisé dans un cadre d'évolution prévu, et qui le rende toujours compris, acceptable, et supportable.

En 2024 il sera réalisé :

- 100% des contrôles de branchements des habitations avec mise en demeure de mettre en conformité le cas échéant (1 500 visites de contrôle des branchements déjà réalisées sur 1 800 au total)
- 100% des contrôles de l'état des canalisations par passage caméra
- 100% des réseaux curés

Nous agirons durant ce mandat pour que :

- Le transfert de la compétence à la Communauté de Communes Loue Lison puisse avoir lieu pour une gestion cohérente à l'échelle des bassins versants, car Ornans n'est pas la seule commune concernée par l'amélioration de la qualité de la loue.
- Que la communication grand public puisse être synthétisée afin de disposer d'une information complète et pédagogique. La gestion des eaux est devenue très complexe tant sur les plans techniques qu'organisationnels (SDAGE, SAGE, Commission Locale de l'Eau, EPAGE, CCLL syndicats mixtes, département, agence de l'eau...) ne permettent pas une bonne lisibilité des actions, ce qui génère des incompréhensions, des polémiques souvent par manque de connaissances.
- Nous proposerons de redonner sa place au citoyen, en organisant à Ornans un grand débat sur la Loue pour lui permettre de vérifier les avancées et comprendre les évolutions.

2 Le changement climatique a déjà induit une hausse des températures estivales des eaux de la Loue qui a contribué à la disparition de l'Ombre sur la partie jurassienne
-Comment la ville d'Ornans s'inscrit-elle dans une démarche générale de réduction de ses émissions de GES (voir infographie en bas p 2) et d'adaptation au changement climatique dans le cadre du PCAET Loue-Lison.

-Quelles sont vos propositions pour faire de l'action climatique une vraie priorité, avec des outils appropriés de mesure des résultats ?

-Pour y parvenir, êtes-vous disposés à recourir à une gouvernance appuyée sur une démarche collective et transversale et la co-construction citoyenne avec des bilans annuels partagés ?

Les canicules et les sécheresses agissent effectivement sur la température et sur la quantité d'eau dans les rivières, aggravant les impacts sur les milieux. Les effets cumulés des polluants et des micropolluants entraînent manifestement une évolution rapide, trop rapide des milieux, les espèces n'ont pas le temps de s'adapter.

Le PCAET engagé par la Communauté de Communes Loue Lison, a montré différents axes pour agir sur la réduction des gaz à effet de serre. Nous nous sommes impliqués fortement dans les différentes instances de pilotage mise en œuvre. Nous portons particulièrement le sujet des mobilités en milieu rural, le principal facteur d'émission de gaz à effet de serre sur notre territoire. Nous souhaitons poursuivre sur le développement de l'écomobilité comme nous l'avons fait : borne de recharges pour véhicules électriques, véhicules en autopartage (Citiz), transport en commun, et développer de nouveaux services pour mutualiser les déplacements.

Ces changements d'habitudes, et l'écoute de propositions innovantes doivent s'accompagner de nouvelles relations à établir entre les citoyens et les instances de gouvernance.

Aussi, nous proposons l'animation d'un Tiers Lieu, à la maison Bailly pour échanger constructivement avec toutes les parties prenantes. Cet outil, deviendra un espace de démocratie contributive où chacun pourra et devra s'engager dans les transitions.

3 L'alimentation est un facteur important dans les émissions de GES. L'autonomie alimentaire des villes françaises se situe fréquemment autour de 2 % (voir encadré en bas). D'où des transports importants. Quelques municipalités ont déjà passé leurs cantines en 100 % aliments « BIO local ». Que proposez-vous dans ces domaines du local et du BIO pour arriver à des résultats significatifs en 6 ans dans un cadre actuel d'une agriculture dédiée à 85 % au Comté ?

La cantine scolaire du BCMOS est déjà en Bio et en local avec une préparation des plats réalisée en interne.

Nous étudierons la possibilité d'élargir l'offre de plats de cette cantine pour d'autres bénéficiaires (personnes âgées, ...)

Notre équipe a créé le marché de producteur locaux et bio sur Ornans le samedi matin. Nous allons poursuivre en améliorant l'attractivité du marché au bénéfice de tous les Ornansais.

Nous encouragerons l'implantation de nouveaux commerces au centre ville pour augmenter l'offre déjà existante. Pour cela, nous avons mis en place une Opération de Revitalisation Territoriale soutenue financièrement par l'Etat, et nos partenaires.

Nous avons recruté une responsable ORT pour nous dynamiser la démarche tout au long de ces 6 années.

4 La biodiversité. Comme vous le savez 70 % des insectes ont disparu en Europe en 30 ans et les oiseaux sont en forte baisse. Dans ce contexte connu, poursuivre l'emploi des néonicotinoïdes (1) en agriculture et en Forêt en zones karstiques est irresponsable. Quels sont les éléments de votre programme qui permettront d'inverser les processus délétères à l'oeuvre, tant pour la Loue que pour le territoire de la commune ?

Nous avons développé avec les services techniques de la ville le zéro phyto, zéro utilisation de produits chimiques dans les espaces publics y compris le cimetière. Nous avons recruté un jeune jardinier passionné de gestion responsable des espaces verts. Nous renforcerons son expertise au service du grand public pour éradiquer les produits chimiques dans les espaces verts privés.

Nous développerons le parc de la Visitation au service de la biodiversité et de l'apprentissage des nouvelles pratiques, avec une dimension pédagogique et d'exemplarité.

Nous avons créé le premier verger de sauvegarde pédagogique sur notre territoire, nous encouragerons les initiatives citoyennes à développer le leur, sur des terrains privés ou sur des terrains communaux.

Ornans est exceptionnellement riche en biodiversité, ses sites naturels sont connus et reconnus (zone Natura 2 000, arrêtés de biotope, ZNIEFF, secteur agropastoral) ainsi ils bénéficient de suivi scientifique qui nous permettent de suivre leur évolution et d'agir.

Nous proposons de présenter la connaissance de nos milieux naturels au grand public, dans le cadre d'un grand débat citoyen sur la biodiversité.

5 La gestion actuelle des forêts communales ne tient pas suffisamment compte des critères de durabilité et d'adaptation au changement climatique. Sa gestion - coupes et replantations - obéit encore à des objectifs de rentabilité à court terme qui l'affaiblit.

Le traitement des grumes de conifères en forêt avec des insecticides néonicotinoïdes, dans un contexte karstique, condamne les invertébrés aquatiques. (voir vidéo www.soslrc.com (2))

Quelles sont les modifications que vous envisagez pour la gestion de la forêt pour augmenter sa résilience au changement climatique et l'inscrire dans un équilibre avec le patrimoine rivières ?

La forêt est impactée par le changement climatique, canicules et sécheresses à répétition. Le niveau de mortalité des résineux, des frênes et des hêtres est alarmant. Nous avons déjà modifié nos plans de gestion forestière avec l'ONF.

Les arbres malades et les bois morts doivent être éliminés de la forêt très rapidement afin de sécuriser les utilisateurs (promeneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, sportifs, VTTiste, affouagiste, professionnels de la forêt...) et limiter les propagations des maladies.

Notre ambition est de transformer la gestion de la forêt en n'utilisant plus de produits chimiques, et en garantissant une valorisation rapide des bois extraits.

La plantation de nouvelles espèces adaptées au nouveau climat s'impose, pour cela nous réaliserons des plantations expérimentales avec un accompagnement scientifique de l'Université de Bourgogne Franche Comté.

Pour conclure, afin de garantir la cohérence des actions, notre équipe s'engage à désigner un adjoint au maire en charge des transitions environnementales (Eau, assainissement, pollutions, déchets, énergie, biodiversité, , forêt...) acteur au niveau des compétences communales comme dans les organismes où la commune est représentée (Syndicat des eaux de la Haute Loue, syndicat des eaux Haut Doubs Haute Loue, EPAGE, commission locale de l'eau, Communauté de communes Loue Lison (collecte des déchets, PCAET...) SYBERT (traitement des déchets), SYDED (syndicat d'énergie du Doubs) ONF, Natura 2000, Région (commission mobilité durable)...